

# Bulletin d'inscription au registre des personnes vulnérables

Conformément aux articles L 2212-2 et L 2212-4 du CGCT et l'article L. 121-6-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Maire a l'obligation de tenir un fichier des personnes vulnérables et en informer sa population.

Conformément à l'article R. 121-3 du Code de l'Action sociale et des familles, seules les personnes énoncées ci-dessous et qui résident à leur domicile peuvent être inscrites sur le registre nominatif : les personnes âgées de 65 et plus ; les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ; les personnes adultes handicapées.

La finalité exclusive de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes qui y sont inscrites en cas du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le Préfet. Ces données ne peuvent être consultées uniquement par les membres du CCAS, le Maire ou le service habilité au recueil des informations.

Date :

Nom :  Prénom :

Date de naissance :

Inscription au titre de :     
Personne de plus 65 ans      Personne de plus 60 ans présentant une inaptitude au travail      Personne porteuse d'un handicap

Adresse :

Téléphone :

Identité et qualité du tiers demandeur :

Service intervenant à domicile :

Signature :

# Mentions Légales sur l'utilisation de vos données personnelles

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Moutiers-les-Mauxfaits. La base légale du traitement de ces informations est l'**intérêt public**.

Les données collectées ne peuvent être consultées que par les services compétents à savoir : **le Maire, les élus du CCAS et le personnel habilité au recueil des informations**.

Les données collectées conservés font l'objet d'une mise à jour annuelle.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement et d'effacement de vos données (sauf obligation légale ou fins archivistiques dans l'intérêt public). Vous pouvez également vous opposer à leur traitement pour un motif légitime.

Pour exercer vos droits Informatiques et Libertés, ou pour toute information complémentaire sur l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter la mairie :

- par courriel à **mairie@moutierslesmauxfaits.fr**
- par courrier à l'adresse postale suivante : 25 Avenue Georges Clemenceau  
85540 Moutiers-les-Mauxfaits
- par téléphone au **02 51 98 90 33**

Vous pouvez joindre notre délégué à la protection de données par mail : **dpo@ecollectivites.fr** Pour répondre à votre demande nous pourrons vérifier votre identité et vous demander, si nécessaire, davantage d'informations. La commune de Moutiers-les-Mauxfaits s'efforcera de vous répondre dans les meilleurs délais, conformément à la réglementation (1 mois à compter de la réception de la demande, prolongation possible de 2 mois avec information motivée au demandeur avant la fin du délai d'1 mois). En cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : **<https://cnil.fr/fr/plaintes>**

Vous trouverez également des informations exhaustives relatives à vos droits sur le site de la CNIL : **[www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)**